

infos **CRUX**

Bulletin

d'Information Communale

N°69

Novembre 2013

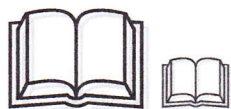


Semestriel – Novembre 2013

ISSN N° 1282-5765

Rédaction – Edition : Comité Consultatif de l'Information

Impression – Diffusion : Mairie 58330 CRUX LA VILLE



CONSEILS MUNICIPAUX

DU 21/06/2013 ET DU 27/09/2013

VOIRIE 2013 :

L'entreprise Merlot est retenue pour un montant de travaux de 99 438.31 € TTC

qui porteront sur les voies communales suivantes :

Le CR intérieur des Serrées, la VC 11 de la Come à Viard, la VC 12 des Faux aux Maurois, la VC8 de la RD 256 à Forey et le CR du Moulin de la Reine.

RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION DU CDD DE Mme CHRISTELLE VAN HOLLEBEKE :

Le contrat arrive à échéance le 31 juillet 2013.

Mme Van Hollebeke travaillait 17h25 par semaine. A la rentrée elle devra surveiller les enfants 30mn supplémentaires au moment de la pause méridienne. Il est donc nécessaire d'augmenter son temps de travail de 2 heures par semaine à partir de la rentrée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler le contrat dans les conditions suivantes :

- renouvellement : 1er août 2013
- contrat : CDD
- durée : 12 mois
- temps de travail hebdomadaire : 19 heures 25
- emploi : adjoint technique de 2e classe 1er échelon
- indice brut : 297, indice majoré : 309
- fonctions :
 - . entretien des bâtiments communaux
 - . portage, service des repas, surveillance des enfants pendant la cantine scolaire et pendant la pause méridienne
 - . service des vins d'honneur lors des cérémonies commémoratives

CONVENTION AVEC HYDRELEC POUR LA TELEGESTION DE LA STATION DE POMPAGE

La société HYDRELEC, qui assure la maintenance de la station de pompage, propose une convention de 5 ans pour assurer la télésurveillance de la station de pompage 7j/7 et 24h/24.

Après accord du conseil municipal, une convention est signée sur la base de 415.00 € H.T pour l'année 2013.

NOMBRE ET REPARTITION DES SIEGES AU SEIN DES FUTURS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

La loi relative à la représentation communale dans les communautés de communes et les communautés d'agglomération ont fait évoluer les règles concernant la composition des conseils communautaires.

Par arrêté du Préfet du 10/09/2013, lors du renouvellement des conseils municipaux, le conseil communautaire sera composé de 24 membres qui seront répartis comme suit :

Bazolles : 2, Bona : 2, Crux-la-Ville : 3, Jailly : 1+1 suppléant, Rouy : 4, Saint-Benin-des Bois : 2, Saint Franchy : 1+1 suppléant, Sainte-Marie : 1+1 suppléant, Saint-Maurice : 1+1 suppléant, Saint-Saulge : 5, Saxi-Bourdon : 2.



ASSURANCES:

L'orage qui s'est produit le 1^{er} mai 2013 a provoqué des dégâts sur le matériel informatique de la mairie et de l'école. Suite à la proposition de Groupama qui assurait le matériel, le conseil accepte le remboursement proposé par l'expert délégué pour un montant de 3 275.55 €

STATION DE POMPAGE : TRAVAUX SUR HUISSERIES ET TOITURE :

Suite à la visite des installations de la station de pompage et du château d'eau par la technicienne du Service de l'eau du conseil général, il nous a été notifié que des travaux étaient à envisager sur la station de pompage.

Il est décidé de remplacer les huisseries existantes et de réaliser le nettoyage et l'étanchéité de la toiture.

Le conseil accepte l'ensemble des prestations proposées par Hydrelec qui s'élèvent à 6 760 € H.T. Ces travaux seront inscrits au compte 215 du budget 2013 du Service de l'Eau.

RENOVATION DE LA FAÇADE DE LA MAIRIE EN PIERRES APPARENTES

Lors du budget primitif le conseil municipal a inscrit le ravalement de la façade de la mairie pour un montant de 15 500 €.

La proposition de la société Gauge, qui était la moins disante a été retenue.

La façade ayant été piquée pour réaliser l'enduit, le conseil après en avoir délibéré, estime que le bâtiment est plus en valeur avec des pierres jointoyées.

Il donne pouvoir à M. le Maire pour faire les démarches nécessaires, modifier les travaux envisagés et signer l'augmentation du devis.

Il précise que les crédits seront pris sur ceux inscrits pour les plaques de rue (pour 2700 €) et pour l'éclairage public (pour 1 300 €).

CONVENTION AVEC LE SIAEP DU BAZOIS ET LA SAUR POUR LA FOURNITURE D'EAU EN GROS POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Pour l'alimentation en eau potable de la commune, la convention de fourniture d'eau avec le SIAEP du BAZOIS doit être renouvelée.

La convention proposée sera établie entre la commune de Crux-la-Ville, le SIAEP du Bazoïs et SAUR elle précise:

- les conditions de livraison,
- la qualité de l'eau, teneur en chlore minimum de 0.3mg/l aux points de distribution,
- l'information de la commune en cas d'incident
- les tarifs et leur actualisation : au 01/01/2013 la part fermière est de 0.408 € HT/m3 et la part collectivité de 0.277 € HT/m3
- les conditions de facturation et de règlement
- la convention sera conclue pour la durée du contrat d'affermage liant le SIAEP du Bazoïs et SAUR France. Elle prendra effet à la date de la signature de la convention et finira le 30/04/2016 et pourra être modifiée par voie d'avenant, après accord des parties.

Le conseil municipal délègue M. le Maire pour signer cette convention.

Il précise qu'il demande à être informé du suivi des travaux engagés afin de ramener les taux qui sont en excès aux normes exigées.



Mise à disposition de biens dans le cadre du transfert de compétence de l'éclairage public au SIEEEN :

Suite à la délibération du Conseil municipal en date du 28 juin 2005, la compétence éclairage public a été transférée au SIEEEN par la commune.

Il convient dans ce contexte de mettre à disposition les biens nécessaires à l'exercice de cette compétence au SIEEEN, à titre gratuit, conformément aux dispositions de la loi du 12 juillet 1999.

La mise à disposition **emporte** transfert de l'ensemble des droits et obligations afférents aux biens concernés, à l'exception de celui d'aliéner. La propriété des biens demeure en effet du ressort de la commune.

Ce projet devra être également adopté par le SIEEEN par voie de délibération des instances syndicales et ce dans les mêmes formes.

Les biens mis à disposition dans la cadre de ce transfert de compétence demeurent inscrits à l'actif de la commune, propriétaire, au débit du compte 2423 – Mises à disposition dans le cadre de transfert de compétence.

LIGNE A GRANDE VITESSE :

Le conseil municipal a voté la motion pour la prise en compte et la réalisation du projet de ligne à grande vitesse Paris Orléans Clermont-Ferrand Lyon via Nevers.

DEPOT DU TABLEAU de Philippe de Champaigne au Musée de Nevers :

Le conseil municipal poursuit les démarches afin de mettre le tableau en dépôt au Musée de Nevers.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

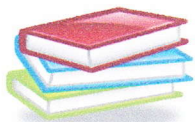
« Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2013, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales et européennes à venir, au plus tard à cette même date. »

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 pour vous faire inscrire sur les listes électorales.



RAPPELS ET COMPLEMENTS D'INFOS.....



BIBLIOTHEQUE :

Nous vous rappelons que la bibliothèque de Crux-La-Ville qui fonctionne depuis déjà 13 ans reste ouverte au public (enfants et adultes) le mercredi matin de 9h à 12h. (entrée par la cour de l'école)

Vous y trouverez un choix important de romans, documentaires, etc.

Si vous êtes intéressés par d'autres livres, nous pourrions vous les proposer par l'intermédiaire de la Bibliothèque de la Nièvre qui met à notre disposition de nombreux documents.

RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE :

Suite à la sécheresse de cet été, Monsieur le Maire a adressé une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la Préfecture.

Si certains habitants ont constaté des dégâts sur leur habitation, ils peuvent prendre contact avec la mairie de façon à joindre leur demande à celles déjà enregistrées.

CHASSE :



La chasse dans les bois communaux se déroule les samedi, dimanche et les jours fériés

AGENCE POSTALE



LA POSTE

Votre postière vous informe que l'agence postale sera fermée pour congés annuels du 25 novembre 2013 au 08 décembre 2013.

Vous voudrez bien prendre vos dispositions pour effectuer vos opérations avant cette date.

En cas de besoin urgent, le bureau le plus proche : Saint-Saulge

Merci de votre compréhension et à bientôt.

COLLECTE DES DECHETS 2014 :

Remplacement des jours fériés

Jeudi 1^{er} mai

Jeudi 8 mai

Jeudi 29 mai



– vendredi 2 mai

– vendredi 9 mai

– vendredi 30 mai

Jeudi 25 décembre – jeudi 26 décembre

RALENTIR DANS LES LIEUX DITS

Pour des raisons de sécurité, nous attirons votre attention sur la nécessité de réduire la vitesse de tous véhicules dans les lieux-dits. Même lorsqu'une réglementation ne l'impose pas, une vitesse de **30 KM/Heure** est conseillée.

RAPPELS ET COMPLEMENTS D'INFOS.....

SERVICE DES EAUX

ANALYSE DE L'EAU - 5 septembre 2013 A MIDI

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	REFERENC E DE QUALITE	METHODE
Résiduel traitement désinfection				
Chlore libre	<0.05	mg/l		NF EN ISO 7393-2
Chlore total	<0.05	mg/l		NF EN ISO 7393-2
Paramètres déterminés sur place				
Température de l'eau	21	°C		
Analyses bactériologiques				
Bactéries Coliformes à 36°C	<1	UFC/100ml	<1	NF EN ISO 9308-1
E.Coli	<1	UFC/100ml		NF EN ISO 9308-1
Entérocoques fécaux	<1	UFC/100ml		NF EN ISO 7899-2
Microorganismes revivifiables à 36°C	>300	UFC/ml		NF EN ISO 6222
Microorganismes revivifiables à 22°C	>300	UFC/ml		NF EN ISO 6222
Paramètres physico-chimiques				
Aspect	0			
Turbidité nephelométrique	<0.3	NFU	<2	NF EN ISO 7027
pH	7.95	pH	>6.5 et <9	NFT 90-008
Température de mesure du pH	22.4	°C		Méthode interne
Conductivité ramenée à 25°C	410	µS/cm		NF EN 27888
Ammonium (en NH4)	0.06	mg/l	<0.1	NF EN ISO 11732

Qualité des eaux : pour toutes les informations que vous souhaitez sur la qualité des eaux, deux sites officiels sont à votre disposition :

- * www.eaupotable.santé.gouv.fr
- * www.eaubaignade.santé.gouv.fr

LE NOUVEAU PERMIS DE CONDUIRE EUROPEEN

Depuis le 19 janvier 2013 les catégories de droit de conduire indiquées sur les permis sont les mêmes dans toute l'Europe.

Les 6 nouvelles catégories sont désormais ajoutées sur le permis rose. Au deuxième semestre 2013 un filtre sécurisé au format carte de crédit entrera en vigueur et sera valable 15 ans.

Ce nouveau permis de conduire sera délivré aux nouveaux conducteurs, aux personnes obtenant une nouvelle catégorie, aux professionnels qui renouvellent leur permis ou aux conducteurs ayant déclaré une perte ou un vol.

Changements dans la catégorie A :

L'âge d'accès est modulé de 14 à 24 ans. Une catégorie AM est créée, équivalant au BSR (brevet de sécurité routière). Le permis AM est obtenu après une formation délivrée par les écoles d'enseignement de la conduite automobile ; il permet de conduire des cyclomoteurs de moins de 50 cm³ et des voiturettes.

Voici le principe de progressivité fixé selon la puissance des 2 roues :

- ° 14 ans : permis AM/cyclomoteur <50cm³
- ° 16 ans : permis A1/cyclomoteur de 50 à 125 cm³
- ° 18 ans : permis A2/moto de 125 à 600 cm³
- ° 24 ans : permis A/moto>cm³.

Plus d'informations sur www.interieur.gouv.fr rubrique démarches : permis de conduire.

À NOTER

Les permis délivrés avant le 19 janvier 2013 restent valides jusqu'en 2033.

Le principe du permis à points ne change pas.

RAPPELS ET COMPLEMENTS D'INFOS.....

JOINDRE LA MAIRIE



SECRETARIAT : MARDI, JEUDI, SAMEDI DE 9 H A 12 H

Mail : mairie.cruxlaville@wanadoo.fr

ATTENTION !

FERMETURE DU SECRETARIAT : entre le 23 et le 29 décembre 2013.

Ouverture le mardi 31 décembre entre 9 H et 12 H.

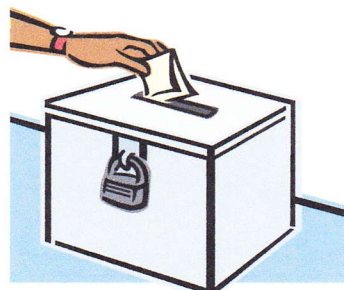
ELECTIONS

**LA REVISION DES LISTES ELECTORALES S'EFFECTUE JUSQU'AU
31 DECEMBRE 2013.**

DATES :

- ° ELECTIONS MUNICIPALES LES 23 ET 30 MARS 2014
- ° ELECTIONS EUROPEENNES LE 25 MAI 2014

Tout électeur a obligation de présenter au Président du bureau de vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité.(carte nationale d'identité, passeport, carte du combattant, carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie, permis de chasser avec photographie délivré par le représentant de l'Etat, permis de conduire..)



RAPPELS ET COMPLEMENTS D'INFOS.....



*Très touchés par la délicate
attention que vous avez
témoignée lors de notre
mariage,
nous vous remercions de tout
cœur de vous être associés à
notre bonheur.*

*Nathalie et Johan
6 juillet 2013*

Ils nous ont quittés

Jeanine LEPRIEUR le 11 juillet 2013

Raoul LUCIER le 13 août 2013

Odile THOMAS le 27 octobre 2013



[illegible]

L'EHPAD est toujours géré par l'association Géronvie, directrice Mme Christot. Tél 03 86 58 20 44

Le local est loué à Mme Guillot, propriétaire du fond de commerce. La Marine reste ouverte en hiver. Renseignements et réservations au 03 86 23 15 35.

Remercions les financeurs (Etat, Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général de la Nièvre), l'appui technique de la Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan, les coprésidents du syndicat d'initiatives (M.Joly et M. Bonnard), ainsi que les 3 bénévoles qui ont prêté leurs voix aux personnages.

seront collectés dans les sacs jaunes une semaine sur deux en alternance avec les

RAPPELS ET COMPLEMENTS D'INFOS.....



ordures ménagères. Les bio déchets continueront d'être collectés chaque semaine. L'avantage de cette alternance est de ne pas engendrer de frais supplémentaires tout en valorisant au mieux les matériaux recyclables et en diminuant le tonnage envoyé au centre d'enfouissement, qui coûte cher à la collectivité.

Retrouvez ces informations en détail dans le magazine « Déchets Mag ».

OCMACS

Grâce au recrutement d'une chargée de mission OCMACS en mars 2013, le dossier d'aide a été finalisé et déposé à la Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation (DRECCTE) de Dijon. Ainsi les actions de la tranche 1, comme la rénovation de la boulangerie à Bona, ou la réhabilitation de la halle à Saint-Saulge, pourront prochainement être lancées.

Les commerçants et artisans souhaitant participer au programme pourront bénéficier jusqu'à 40% de subventions sur leurs travaux ou acquisition de nouveau matériel.

Les commerçants de Bona, Rouy, Bazolles et Saint-Saulge et les artisans de la Communauté de Communes n'ayant pas encore manifesté leur volonté de participer peuvent contacter l'animatrice OCMACS au 03 86 58 27 01.

ESPACE SOCIO-CULTUREL CŒUR DU NIVERNAIS

Comme chaque année, le Communauté de Communes soutient l'ESCCN en donnant une subvention en partenariat avec la CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse.

Ce contrat (signé entre la CCCN et la CAF) permet de mobiliser des subventions pour aider l'ESCCN à mettre en œuvre des actions.

La Communauté de Communes a par ailleurs réaffirmé son soutien pour de futures actions, lors de la réunion pour la commission d'agrément du 14 novembre dernier.

CONTRAT DE TERRITOIRE

Le projet de territoire est un document qui permet de diagnostiquer les atouts et les faiblesses d'un territoire afin de proposer des actions concrètes qui répondent à ses problématiques.

Notre projet de territoire a été rédigé et validé par le conseil communautaire courant 2012 et validé par le Conseil Général fin 2012. Cette contractualisation permet de financer les actions par le Conseil Général à hauteur de 80%. Les actions retenues dans ce document sont issues de groupes de travail rassemblant élus, professionnels, associations, les écoles et le collège et les organismes officiels. Les propositions de chaque groupe ont été examinées et validées en conseil communautaire. Ceci est un bon exemple de démocratie participative où chacun peut apporter une pierre à l'édifice.

Plusieurs actions ont déjà été engagées, comme la réalisation d'un guide pour les habitants et les touristes, le circuit numérisé des légendes et la refonte du site internet (en cours).

D'autres projets méritant d'avantage de réflexion verront le jour en 2014 et 2015, comme le développement d'un nouveau service de location vélo ou la réimplantation de panneaux et signalétiques touristiques.

Tous ces projets ont été réalisés avec la volonté constante de limiter la pression fiscale.



ESPACE SOCIOCULTUREL CŒUR DU NIVERNAIS

Préalablement à notre prochain conseil d'Administration, nous vous transférons le lien permettant d'accéder à notre nouveau site internet, réalisé par Elisabeth Lescaudron.

Afin de recueillir vos impressions, remarques et propositions d'enrichissement lors du CA, n'hésitez pas à consulter notre nouveau site en cliquant sur le lien suivant :

<http://escn58.info/index1.htm>

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information,

ATTENTION: l'ESCN a déménagé le 1er juillet dernier, merci de prendre en compte nos nouvelles coordonnées !!!

1, Place de la République 58 330 SAINT SAULGE

Tél : 03.86.58.21.10 **Fax :** 09.72.42.41.16 claire.planteline@escn58.info

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE

11 rue du commerce 58330 SAINT SAULGE

03.86.58.37.85

assoc.aide.domicile.stsaulge@wanadoo.fr

L'Association de loi 1901, adhérente à l'UNA, est gérée par un Conseil d'Administration de 16 membres. 2013 est l'année du changement :

☞ Nouvelle adresse et nouveau président.

L'Association a un rôle capital pour le maintien à domicile des personnes âgées mais s'adresse également aux personnes en activité

Elle met à votre service du personnel compétent afin d'accomplir:

Les tâches ménagères, l'entretien du linge, les courses, la préparation des repas, l'aide à la toilette et à l'habillement et les démarches administratives.

Vous pouvez en bénéficier dans les cas suivants

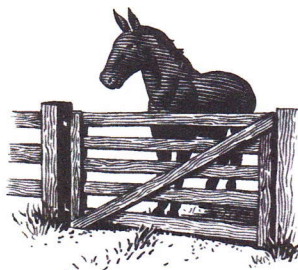
- Vous êtes en activité, vous pouvez faire appel à notre association
- Vous êtes en activité **et** sortant d'hospitalisation, possibilité d'une aide de votre mutuelle et/ou de votre caisse de sécurité sociale
- Vous êtes retraité **et** sortant d'hospitalisation, possibilité d'une aide de votre caisse de retraite et/ou de votre mutuelle
- Vous êtes retraité et autonome, possibilité d'une aide financière de votre caisse de retraite en fonction de vos ressources
- Vous êtes retraité et dépendant, possibilité d'une aide financière par le Conseil Général de la Nièvre (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Vous n'avez aucune démarche administrative à réaliser : vous recevez une facture mensuelle ainsi qu'une attestation annuelle pour pouvoir bénéficier des avantages fiscaux selon la législation en vigueur. Un devis gratuit peut vous être proposé.

N'hésitez pas à prendre contact auprès de Mesdames Rousseau et Larue, au bureau du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h



DECLARATION DES LIEUX DE DETENTION DE CHEVAUX, PONEYS ET ÂNES



Le but :
améliorer la
gestion de
crise sanitaire

En cas de crise sanitaire la rapidité d'action est la clé de la réussite. **Il est donc indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de Crux-la-Ville soient enregistrés dans la base de données SIRE** (Système d'Information relatif aux Equidés). Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

La déclaration concerne tout lieu d'hébergement permanent ou temporaire de chevaux, poneys ou ânes (pré, structure équestre, foirail etc.).

Le responsable de ces lieux, particulier ou professionnel, propriétaire ou non des équidés hébergés, doit se déclarer au SIRE, selon 2 modalités possibles :

° sur internet : www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html

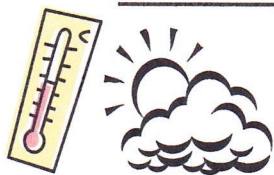
° sur papier : le formulaire à remplir est disponible sur demande au SIRE

SIRE : Route de Troche BP3 19231 AMAC POMPADOUR Cedex

Tél.0811 90 21 31

Mail : info@ifce.fr

LA METEO A CRUX LA VILLE EN 2013



Cette année 2013 a été très pluvieuse dans ses 5 premiers mois et surtout froide pour le printemps très mal ensoleillé. A ce jour nous comptabilisons déjà plus de 900 mm d'eau, l'année dernière complète, nous en avions 893 mm.

Cependant : juin 66 mm, juillet 42mm et août 28 mm, ont été plus secs qu'à la normale et nous ont apporté un très bel ensoleillement venant largement compenser le manque de soleil du printemps.

Cette année les orages au nombre de 31 pour 167 mm d'eau ont été plus nombreux qu'en 2012 (17 pour un cumul de 135 mm).

Les premiers mois de l'année ont connu des températures assez froides : janvier moyenne 3°2-normale 4°, février moyenne 2°4- normale 5°1, mars 6°5 –normale 8°1.

Pour les mois d'été juin a eu une température moyenne de 17°5, juillet 22°7, août 20°3.

Les coups de vent les plus importants à la station : le 21 janvier 54 km/h, 7 février 54 km/h, 16 mars 57 km/h, 13 juin 54 km/h ; 27 juillet 79 km/h et 5 août 46 km/h.

Bonne fin d'année météorologique à toutes et à tous.

Roland Sauvage.



EGLISE DE CRUX LA VILLE

En 1831 la commune comptait 2016 habitants. C'est pourquoi le conseil municipal décida de détruire le petit édifice roman pour construire une église aux dimensions imposantes dont la longueur dépasse celle de la collégiale de Clamecy. L'église Saint-Nazaire, de style néo-roman, fut consacrée le 10 octobre 1868.

Le temps a passé et l'édifice a subi les outrages du temps...

Après les travaux de couverture effectués il y a quelques années pour mettre l'église hors feu et hors eau, la commune a lancé une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour restaurer les vitraux et reprendre les enduits du chœur, endommagés sous l'effet de l'humidité et des infiltrations.



REMERCIEMENTS

AUX SOUSCRIPTEURS POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DU CHŒUR
ET DES VITRAUX DE L'EGLISE

« AVANT LES NOMS DES RUES, LES CHANGEMENTS DE NOMS DE CRUX »

Je tenais à partager une carte postale que je viens d'acquérir, pour moi un grand moment d'émotion quand je l'ai trouvée... Au premier coup d'œil, j'ai un temps cherché. Ma première réflexion : « c'est une erreur, pas possible, jamais eu d'eau à l'Huis Gigot ! » Tout à coup, j'ai réagi : « suis-je bête, c'est Marmantray, vu du pont, non !!! Même pas du pont, 20 mètres à gauche environ »

Pas possible, une carte de Marmantray, il me la faut pour l'ajouter à la collection que je fais pour ma fille. Cette fameuse carte se vend aux enchères sur internet, je vais tenter ma chance... Le jour J je mise quelques secondes avant la fin de la vente et je gagne !!!

Pourquoi ce titre ? Pour deux raisons :

Premièrement le lieu a bien changé (la carte a été écrite en 1908), l'étang n'existe plus de nos jours, et l'un des hommes à gauche en train de pêcher, c'est peut-être mon arrière grand-père, qui sait ? On a le droit de rêver, non ?

Deuxièmement pourquoi changer le nom de l'Huis Gigot ??? Vers 1700, c'était Le lieu Gigot ! Et bien d'autres ont été modifiés...

Voilà, j'arrête ici, mais sachez que l'histoire de ma commune me tient à cœur, et je l'explique à mes enfants qui seront notre mémoire dans les années à venir. Hervé Bonin





Votre Rendez-vous avec l'Ecole

DES NOUVELLES DE L'ECOLE

UNE NOUVELLE ANNEE SCOLAIRE !

Le RPI Bazolles-Crux la Ville-La Colancelle accueille une quarantaine d'élèves de la PS au CM2.

A Crux la maîtresse accueille 17 élèves (6 CE1, 3 CE2, 5 CM1, 3 CM2) avec une majorité de filles.

Comme l'an dernier les élèves solliciteront leurs voisins et amis de l'école pour financer nos sorties en vendant des gâteaux dans les semaines qui viennent. Visites de musées ou activités sportives sont ainsi financées.

Vos rendez-vous avec les écoles :

Fête de Noël : le vendredi 13 décembre à Bazolles

Kermesse : le samedi 21 juin 2014 à Bazolles



Associations : Passé et Avenir

CYCLOTOURISME DE MEMOIRE



En passant par CRUX LA VILLE, par les Vétérans de l'Union sportive de CHAUVIGNY (Vienne) ...

Du 12 au 20 MAI 2013, les quatre cyclistes (retraités, moyenne d'âge 65 ans), ont rallié à vélo, AUSCHWITZ en Pologne. A chaque étape de cette « randonnée du Souvenir » - 50 à 150 kms selon les jours - ils ont recueilli des témoignages sur la période 1939/1945.

Partis de Chauvigny pour arriver seize jours et près de 2000 kms plus tard dans le plus grand camp d'extermination du 3^{ème} Reich, chaque halte était un point fort de mémoire ; dont celle à Crux la Ville, le 15 mai 2013. Une cérémonie en hommage aux disparus et résistants, puis un vin d'honneur à la salle des fêtes, ont permis à la Municipalité d'accueillir et remercier les acteurs de cette randonnée peu courante : exploit sportif et partie mémoire.

Cette belle aventure s'est bien terminée avec une moisson de témoignages, photos, comptes-rendus quotidiens en liaison avec les scolaires de Chauvigny et la presse régionale.



LES VETERANS A CRUX ACCUEILLIS PAR JANINE JOLY

Associations : Passé et Avenir

ASSOCIATION DES CHASSEURS

Déjà deux mois de chasse passés. Les trois derniers seront plus axés sur la "chasse au bois" pour la majorité des actionnaires. Cette année nous sommes 23 passionnés..Comme dans beaucoup d'associations, la moyenne d'âge est un peu élevée mais cela nous permet de garder nos "vieux " chasseurs en bonne forme. Le début de saison a été consacré principalement à la chasse en plaine. Nous avons d'ailleurs pu lâcher 30 faisans et 35 perdrix en deux fois, la majorité a pris la poudre d'escampette!!!

Une information pour nos amis les randonneurs et usagers de la forêt : le dimanche et les jours fériés sont les principaux jours de chasse dans les bois communaux. Le Samedi est peu courant



La fermeture générale sera le 28 Février 2014

Notre dernière manifestation, soirée entrecôtes-frites, en juin, n'a pas été à la hauteur de nos espérances en terme de participants. Lorsque Info Crux paraîtra nous aurons organisé notre soirée Paëlla. Notre prochaine soirée se déroulera en Juin 2014 ; la date restant à fixer.

Pour conclure, l'association des chasseurs vous souhaite de passer de bonnes fêtes et une bonne année 2014. Didier Save

LOISIRS TOUS CRUX

La saison de Gymnastique Volontaire pour l'année – a repris le mardi 3 septembre pour les adultes : 22 participants pour cette rentrée.

Les cours de GRS ont repris quant à eux le 10 septembre avec 13 fillettes inscrites (18 l'an passé).



Les horaires pour les enfants : tous les mardis à 17 h 30.

Pour Les adultes : tous les mardis à 19 H 15.

Toute personne éventuellement intéressée pour rejoindre notre groupe peut contacter Chantal au 03 86 58 32 03. Elle sera la bienvenue même si le démarrage de la saison est déjà fait !

ARTISTES DE CRUX

Les Artistes et Artisans d'Art de Crux la Ville exposaient les 3 et 4 août 2013 pour la dix-huitième édition de EXPO CRUX

Des présentations nouvelles bijoux en pâte polymère de Séverine AUBOIS ; bijoux également mais en émaux, réalisés par Jane Weeks et dont le succès était aussi grand que celui de ses aquarelles.

Des absences regrettées aussi (dont celle de Dominik Curti dont un visiteur inconnu mais habitué semble-t-il, disait que ses œuvres colorées lui rappelaient Chagall). Tous avaient à représenter notre village lors de belles expositions à Saulieu, Avallon, Saint Saulge ... et faire connaître Crux la Ville par leur talent.

Le dimanche après midi, Séverine a animé un « atelier- Bijoux » et Sylvie, experte tricot, apprenait la technique du tricotin à quelques jeunes filles bien attentives. Merci à Isabelle Morandi qui a initié , avec les ateliers de terre, ces activités dominicales très appréciées.

Fidèles et traditionnelles, les aquarelles et peintures acryliques, poteries, mosaïques et dentelles Pergamano, pastels, peinture sur porcelaine ... se laissaient admirer. Les échanges ont été nombreux et chaleureux entre artistes et visiteurs curieux ou passionnés.

Anny Jeanneret exposait simultanément Guidi à l'abbaye de Corbigny, à Saint Saulge

Le soleil a donné un petit plus à cette manifestation et les artistes vous donnent rendez-vous en août 2014

Associations : Passé et Avenir



EXPO CRUX



ATELIER BIJOUX EN POLYMERE

STAGE AQUARELLE

Le stage d'aquarelle très attendu s'est déroulé dans la bonne humeur sous la direction de François Bonharme.

Un coq gaulois majestueux fut le premier sujet; suivi d'un paysage corse avec sa chapelle et son cabanon.



Le goûter traditionnel a clôturé ces 3 journées. Un remerciement à Geneviève pour le délicieux gâteau et à Louisa pour les boissons.

Les participants :

Louisa Mauch, Geneviève Atlani, François Colombel, Roberte Ringot, Marie-France Petit, Marie Jeanne Romain et Isabelle Villanueva.

STAGE ACRYLIQUE



Pour la seconde année, ce stage dédié à l'acrylique, a réuni un petit groupe de fidèles

passionnés de peinture (7 participants) autour de l'animatrice, Rose-Marie CHANSEL.

Le groupe a travaillé sur l'application de la technique et des couleurs en interprétation libre à partir d'une œuvres de Keiflin.

Les réalisations, allant du figuratif à l'abstrait, ont montré la richesse et la diversité des styles de chacun.

Des moments forts et une ambiance chaleureuse ont soudé le groupe et suspendu le temps ...

Associations : Passé et Avenir

CLUB DE L'AMITIE



Avant l'hiver les aînés ont la bougeotte et aiment faire un tour.

Le 2 septembre dès 4 heures du matin, beaucoup d'agitation sur la place de la Résistance car 48 passagers montaient dans le car Rouzeau conduit par Renaud pour un périple d'une semaine autour ds grands lacs italiens (lac de Grade, lac de Côme, lac Majeur, lac Lugano et îles Boromées). Bien sûr les aînés sont allés découvrir Vérone, la célèbre ville des héros tragiques Roméo et Juliette !

Promenades en bateau, douceur de vivre, beauté du cadre montagneux...ce sont les yeux pleins de souvenirs que les aînés ont pris le chemin du retour.



RANDO-VADROUILLE Affilié à la FFRP depuis 2 ans maintenant, nous partons tous les 15 jours, les samedis matin dès 9 heures formant un groupe d'une quinzaine de personnes pour une randonnée de 12 kms en moyenne. Oubliant nos soucis quotidiens le temps d'une randonnée, nous arpentons les chemins du canton de Saint-Saulge et de ses environs avec la même énergie, le même enthousiasme et la bonne humeur, nous nous satisfaisons de la fatigue occasionnée par la

Ils sont bien décidés à recommencer l'année prochaine. Rendez-vous est pris pour une sortie dans le Périgord du 1^{er} au 5 septembre 2014 avec visite de Collonges la Rouge, Sarlat, château de Milandes, Rocamadour, Gouffre de Padirac, vallée de la Vézère...

De retour dans la Nièvre les aînés ne perdent pas leurs habitudes : ils organisent leur traditionnelle journée du Téléthon autour d'un repas le jeudi 5 décembre 2013. Merci à ceux qui viendront s'associer à cet effort de solidarité.

difficulté de l'exercice et nous nous réjouissons de la perte de calories à la fin de notre labeur.

Si comme nous, vous aimez marcher, venez nous rejoindre, nous aurons plaisir à vous accueillir !

Le 18 octobre dernier a eu lieu l'Assemblée générale de Rando-Vadrouille. Le bureau a été renouvelé et est à nouveau composé de :

Roselyne BEAUGRAND Présidente
0386372815

Martine LABOUREAU Secrétaire 038638
2492 Yvette KAISER Trésorière 0386383265

A noter : une randonnée pédestre aura lieu le samedi 7 décembre 2013 à Crux la Ville. .RV à 9 h à l'église

La plaquette de la FFRP est disponible en mairie.

Associations : Passé et Avenir

COMITE DES FÊTES

Pour la première fois le Comité des fêtes organisait le 15 juin 2013 la fête de la musique sur la place publique. Il faisait beau, plus d'une centaine de personnes ont apprécié le grand barbecue puis dansèrent une bonne partie de la nuit avec le DJ. Pour cette première le Comité fut satisfait.

Pour clore l'année, le thé dansant du 13 octobre, préparé par le Club de l'amitié et le Comité des fêtes fut un succès malgré le temps, avec l'orchestre de Thierry Moreau (né à Crux la Ville) qui était accompagné d'une chanteuse Agathe Poulard. Les danseurs se sont bien amusés et ont terminé leur soirée devant une bonne assiette anglaise avant de regagner leur foyer.

L'assemblée Générale du Comité aura lieu le vendredi 10 janvier 2014 à 20H30 à la salle des fêtes.

FESTIVAL DE LA GRANGE DES SERREES. Il s'est déroulé les 14, 28 et 29 septembre puis début octobre et les 19 et 20 du même mois.

Un programme extrêmement varié, pour toutes les sensibilités et tous les goûts :

Récital de flûte, Chansons françaises, conférence sur « l'Art et les animaux en Bourgogne », les Mille et une nuits, soirées poétiques et musicales ont comblé les spectateurs.

A partir du 23 novembre et jusqu'au 31 décembre 2013, Annie Jeanneret vous accueillera à la **GRANGE DES SERREES pour une EXPOSITION VENTE des œuvres de GUIDI :**

On y trouvera des idées cadeaux, petits formats, dessins, DVD, recueils de poèmes ... à des prix raisonnables, l'ART devant, pour Guidi et Annie, être accessible à tous.

L'expo est ouverte tous les jours après-midi et soirée, sur rendez-vous jusqu'au 31 décembre.

RESULTATS & REUSSITES A PARTAGER



C'était aux World Master Games (Jeux Mondiaux Vétérans) à Turin qui se déroulaient du 2 au 12 août dernier. En fait j'y étais du 6 au 11 avec 2 jours de voyage cela m'a fait 6 courses en 4 jours (2 courses de 400m, 2 courses de 200m et les 2 relais 4x100m et 4x400m)

J'ai gagné la finale du 400m, d'où médaille d'or sur le podium, ça fait toujours plaisir. (avec un chronomètre moyen en 62"56)

Puis j'ai été 2ème au 200m avec un bon temps de 26"98 ; là je suis monté sur la 2ème marche du podium pour la médaille d'argent (j'étais à 14/100ème du premier ... c'est le jeu).

Tout cela dans la catégorie 65-69 ans

Puis, le samedi 10 août, j'ai couru les relais 4x100m, fini 4ème et au 4x400m nous avons gagné encore la médaille d'or devant une équipe russe.

Voilà maintenant cela fait partie des souvenirs. Daniel Debonnaire

Associations : Passé et Avenir

SPECTACLE DE CONTES AU LAVOIR DE CRUX LE 3 AOUT

Daniel Mourocq a posé ses valises à Forcy en 1991 après avoir dirigé l'équivalent d'une maison de la Culture en région parisienne. Il a fait naître en 2005 dans notre commune, avec sa compagne Sophie Charvet, la Compagnie « A l'ombre d'un doute » pour travailler et faire travailler dur le conte et sa représentation.

En 2011 la Compagnie avait monté le projet « De bouches à oreilles » dont on a pu voir l'aboutissement à la mairie de Crux le 15 octobre 2011 avec 9 personnes de 29 à 62 ans dont certaines en rupture sociale du fait de l'isolement, du chômage ou de la difficulté à s'exprimer.

Cette action culturelle et sociale a débouché sur un livre de 80 pages présenté le 1er décembre 2012 à la salle des fêtes de Crux en présence de nombreuses personnalités. Dans ce livre sont présentés les contes du spectacle et le témoignage de ses participants.

En janvier 2013 a donc démarré le nouvel atelier de Daniel intitulé Lab'oratoire, financé particulièrement par le Conseil général (budget action sociale et culture) et le pays Nivernais Morvan. Toujours la même mixité sociale, le même territoire, la Communauté de Communes du Cœur du Nivernais.

Pendant 7 mois, 9 participants (dont 2 « anciens » de l'atelier 2011) se sont attelés à apprendre une histoire, l'enrichir, la mémoriser, la raconter. Mission pas toujours évidente que de travailler sur des contes pour des gens qui ne sont pas des conteurs! Mais le résultat fut apprécié par la centaine de spectateurs venus pour la première représentation le 3 Août à la fin de la brocante annuelle des pompiers.

Céline Flores, Cynthia Baulon, Eric Marin, Jean-Pierre Bernard, Michel Geoffroy, Nathalie Bernard, Nathalie Pinaud, Sinoë Curti, Viviane Doulebeau, sont donc montés tour à tour sur le podium installé sur l'eau du lavoir pour raconter chacun 2 ou 3 histoires de Lazare « un gars bien d'chez nous ». Ce Lazare aurait vécu à Crux et autour il y a quelques années. Il ne laissait pas indifférent car ses tours d' « arcandier » n'étaient pas tristes!

En fait ce personnage a existé dans bien d'autres pays, toujours accompagné de son âne ; d'ailleurs l'origine de ce conte vient d'Asie Centrale, en Ouzbékistan. Le prénom Lazare lui a été trouvé ici et le héros a été largement mis à la sauce nivernaise, entouré de personnages auxquels le spectateur pouvait penser, comme la tenancière du café, un ancien curé, la châtelaine etc...



« La véritable histoire de Lazare » sera rejouée :
Dimanche 10 novembre 2013 à 17 h à l'église de Saint-Franchy
Samedi 7 décembre à 17 h salle des fêtes de Saxi-Bourdon
« Contes d'ici et d'ailleurs et de plus loin encore » :
Samedi 18 juin 2014 à 17 h salle des fêtes de Bazolles
Samedi 25 juin 2014 à 17 h salles des fêtes de Bona

SPECTACLES GRATUITS

ANNONCES

1 an et demi déjà...

la tête à l'envers

Maison d'éditions installée
à Ménetreuil, publie romans et poésie...
Livres en vente en librairie
ou chez l'éditrice, Dominique Sierra .

A VENDRE TERRAIN
AU BERLE PARCELLE B 626
1 ARE 65
MME LE POULEN LE BERLE
06 70 23 61 23

2 VELOS A VENDRE

1 AVEC PORTE-BAGAGE ARRIERE DERAILLEUR 18 VITESSES 65 €

1 AVEC SELLE GEL SACOCHE AU GUIDON DERAILLEUR 15 VITESSES 65 €

M OU MME LACOTE LA COME CRUX LA VILLE TEL.0386582719/ 0686000238



Je m'appelle Véronique Dard.
Je suis assistante maternelle agréée à Crux la Ville.
La maison est de plein pied avec terrain clos.
Je suis disponible.
Vous pouvez me contacter au :
07.86.20.72.82

MANIFESTATIONS A VENIR

2013

23 au 31 novembre EXPO-VENTE Guidi à la Grange des Serrées

Jeudi 5 décembre REPAS DU CLUB DES AÎNES et TOMBOLA pour le téléthon

6, 7 et 8 décembre TELETHON

Samedi 7 décembre RANDO VADROUILLE 9 H à l'église de Crux

Vendredi 13 décembre FÊTE DE NOEL DE L'ECOLE, salle des fêtes de Bazolles

2014

Jeudi 8 mai CELEBRATION DE LA VICTOIRE DE 1945

Samedi 2 août BROCANTE DES SAPEURS-POMPIERS

Samedi 2 et dimanche 3 août EXPO-CRUX exposition des artistes et artisans d'art de Crux la Ville à la salle des fêtes

Vendredi 15 août CELEBRATION DE LA JOURNEE DEPARTEMENTALE DES MAQUIS

Mardi 11 novembre COMMEMORATION de 1914-1918 ; ANNEE DU CENTENAIRE

Les dates des autres manifestations et fêtes de 2014 seront indiquées dans le prochain INFO CRUX

Si vous aimez le cinéma, prochainement à Saint-Saulge

le 3 décembre 2013

A 18 H KING KONG

A 20H30 LE COEUR DES HOMMES 3 de Marc Esposito, avec B.Campan et J.P.Daroussin.

Vous pouvez déposer vos suggestions de rubriques dans la « boîte à idées » à la mairie.

L'équipe d'info Crux vous souhaite une bonne fin d'année !

A méditer...

« Il n'existe qu'un luxe véritable, et c'est celui des relations humaines » Antoine de Saint Exupéry